

**Planning de Réservation – Avril 2018**

Pour les inscriptions mensuelles, planning à retourner pour le **mercredi 28**

**Mars au plus tard**

Nom et Prénom : .....

École :  Primaire  Maternelle Classe : .....

Ordre dans la fratrie :  1<sup>er</sup> Enfant  2<sup>ème</sup> Enfant  3<sup>ème</sup> Enfant ou plus

Adulte

Semaine du 3 Avril au 6 Avril 2018

	Cocher la case si repas
MARDI 03/04	
JEUDI 05/04	
VENDREDI 06/04	
Nombre de repas	

Prix dégressif par famille			
Primaire	1 <sup>er</sup> Enf.	2 <sup>ème</sup> Enf.	A partir du 3 <sup>e</sup> Enf.
	4.20 €	4.10 €	2.05 €
Maternelle	3.70 €	3.60 €	2.05 €
Panier Repas	1.80 €		
Adulte	5.30€		

Prix dû pour la semaine : ..... repas x ..... € = ..... €

Semaine du 23 Avril au 27 Avril 2018

	Cocher la case si repas
LUNDI 23/04	
MARDI 24/04	
JEUDI 26/04	
VENDREDI 27/04	
Nombre de repas	

Prix dégressif par famille			
Primaire	1 <sup>er</sup> Enf.	2 <sup>ème</sup> Enf.	A partir du 3 <sup>e</sup> Enf.
	4.20 €	4.10 €	2.05 €
Maternelle	3.70 €	3.60 €	2.05 €
Panier Repas	1.80 €		
Adulte	5.30€		

Prix dû pour la semaine : ..... repas x ..... € = ..... €

Semaine du 30 Avril au 30 Avril 2018

	Cocher la case si repas
LUNDI 30/04	
Nombre de repas	

Prix dégressif par famille			
Primaire	1 <sup>er</sup> Enf.	2 <sup>ème</sup> Enf.	A partir du 3 <sup>e</sup> Enf.
	4.20 €	4.10 €	2.05 €
Maternelle	3.70 €	3.60 €	2.05 €
Panier Repas	1.80 €		
Adulte	5.30€		

Prix dû pour la semaine : ..... repas x ..... € = ..... €

**TOTAL À RÉGLER** : ..... €

Visa Comptabilité :

**Rappel** : Possibilité de réserver à la semaine ou pour le mois (modifications possibles en cours).  
Le planning est à remettre en Mairie avant le mercredi soir pour la semaine suivante.  
A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avec un chèque correspondant aux semaines de réservation. Ordre : Trésor Public.  
Sinon s'adresser au service Comptabilité (1<sup>er</sup> étage de la Mairie) le mercredi avant 17 heures pour déposer votre planning, obtenir le montant dû et régler à votre convenance (chèque ou espèces).  
Pour tout remboursement, voir le service Comptabilité impérativement.